

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE NORMANDIE
Samedi 9 septembre 2023 – Le Mesnil-Esnard

Ouverture de la séance : la séance est ouverte à 10h10, en présence d'une quarantaine de personnes. 27 clubs sont représentés, soit par la présence d'un membre (président ou licencié), soit par la représentativité accordée par pouvoir.

Membres du Bureau présents : Yves Gasnier (vice-président), Richard Coroyer (arbitrage et licences), Nadine Depuydt (comptabilité) et Aurélien Delaruelle (présidence).

Membre excusé : Thomas Sauvaget (gestion informatique)

I. LE RAPPORT MORAL (Aurélien Delaruelle) (adopté à l'unanimité)

I.1. Les affiliations :

→ **Clubs affiliés :** le nombre de clubs civils est de 42, nombre équivalent à celui de l'année passée. Cela place la Normandie à la 2^e places des comités comptant le plus de structures (derrière l'Outre-Mer et clubs associés). Le club de Vernon a cessé ses activités tandis que le club d'Alençon-Lancrel a été créé avec sa présidente, Annick Delmas.

26 clubs se situent en (ex-)Haute-Normandie (19 en Seine-Maritime, 7 dans l'Eure), 15 en (ex-)Basse-Normandie (6 dans le Calvados, 6 dans la Manche, 3 dans l'Orne) et 1 dans le Val d'Oise.

Les plus grosses structures sont celles du Havre (66 joueurs licenciés), Rouen (41), Caen (34), Octeville-sur-Mer (34), Pont-Audemer (33). À noter certaines structures qui possèdent très peu de licenciés.

→ **Licences individuelles :** le comité compte 703 licenciés civils dans ses clubs, un nombre légèrement supérieur à celui de l'an passé. Nous sommes le 5^e comité le plus fourni. Nous repassons le cap des 700 licenciés, sans revenir au niveau des 800 d'avant période covid, espérons que la tendance à la hausse se confirme dans les saisons à venir.

La répartition est la suivante :

- 12 licenciés jeunes, 101 séniors, 298 vermeils, 232 diamants, 60 rubis
- 3 licenciés M00
- 12 joueurs de N1, 19 N2, 19 N3, 99 N4, 173 N5, 260 N6 et 121 N7.

Le comité a une pensée à tous ses membres qui nous ont malheureusement quittés cette année. Nous avons une pensée particulière pour Daniel Blandin qui jouait depuis très longtemps, s'était également investi dans le scolaire et avait été président et animateur du club de Falaise ; pour Michel Onillon, de nombreuses fois membre de l'équipe de France (chez les aînés) et lauréat de plusieurs titres ; pour Jocelyne Legendre qui, même si elle n'était pas présidente de Vernon, a beaucoup œuvré pour le club à une certaine époque, organisant des centres de simulnés et arbitrant également à l'échelle régionale.



I.2. Les organisations régionales :

→ Les TH2 / TH3 / TH4 / TH5 et les tournois en paires (formule duplicate)



Mois	Tournois	Cat.	Participation	Lauréat
Septembre	Saint-Pierre-des-Fleurs	TH3	64	Thierry Chincholle
	Rouen-Mesnil-Esnard	TH2 PO	65	Laurent Loubière
	Rouen-Mesnil-Esnard	TH3	85	Laurent Loubière
Octobre	Pont-Audemer	TH2	78	Thierry Chincholle
	Magny-en-Vexin	TH3	112	Thierry Boisard
Novembre	Bosc-le-Hard	Paires	20	Marie-France Thibout / Jean-Luc Macquoy
Décembre	Magny-en-Vexin	TH2	31	Thierry Chincholle
	Rouen-Bihorel	TH3	51	Abib Alabi
Mars	Saint-Gatien-des-Bois	TH2	49	Christophe Bourdaud'hui

	Saint-Gatien-des-Bois	TH3	53	Thierry Chincholle
	Saint-Gatien-des-Bois	TH4 PO	51	Nicolas Benard
	Saint-Gatien-des-Bois	TH5	66	Simon Valentin
Avril	Eu	TH2 PO	44	Thierry Chincholle
	Caen	TH2 PO	66	Marc Treiber
	Caen	TH3	72	Marc Treiber
	Dieppe	TH3	62	Bernard Grellet
Mai	Le Havre	TH3	61	Thierry Chincholle
Juin	Évreux	TH2 PO	28	Bernard Grellet
Juillet	Octeville-sur-Mer	TH2	64	Marc Bruyère
Août	Colleville-Montgomery	TH2 PO	50	Marc Treiber et Aurélien Delaruelle
	Colleville-Montgomery	TH3	80	Nicolas Bénard
	Caen	TH2	29	Alain Hue



Quelques statistiques :

- 22 tournois organisés (+7 par rapport à la saison passée), 14 clubs différents (+5)
- 1 tournoi en paires, 6 en parties originales (+3) et le reste se répartissant en 5 TH2, 9 TH3 et 1 TH5.
- Affluence allant de 20 à 112 joueurs, avec une moyenne de 58 joueurs par tournoi
- 9 tournois en « Basse-Normandie », 11 en « Haute-Normandie » et 2 à Magny-en-Vexin

→ Les championnats :

• phases du championnat de France :

- **phase 1**: 163 Normands ont participé (+7). La victoire est revenue à **Jocelyne Allard** qui termine 71^e sur le plan français (sur 3019 joueurs).
- **phase 2**: 185 joueurs (+14) de notre comité ont joué cette phase. Victoire d'**Anne Cepitelli**, qui finit 10^e en France (sur 3215 joueurs).
- **phase 3**: 86 joueurs normands (-21) ont pris part à ce 3^e tour qualificatif, **Bernard Grellet** l'emporte en Normandie et se place 18^e en France (sur 1673 participants).

• le **championnat de Normandie individuel** : 164 joueurs (+8) ont participé à ce championnat de nouveau organisé à Val-de-Reuil. L'organisation a été parfaitement prise en charge par l'équipe de Chantal Baudot, assistée par le comité de Normandie. L'aide de la part des clubs normands pour l'arbitrage et le ramassage a été suffisante.

Victoire de **Marc Treiber** qui remporte son premier titre régional normand.



• les **championnats départementaux** : les champions départementaux sont **Yves Lamour** (Eure), **Marc Treiber** (Calvados), **Thomas Sauvaget** (Orne), **Francine Raulin** (Manche) et **Christophe Bourdaud'hui** (Seine-Maritime).

Mois	Championnats	Lieu	Joueurs	Lauréat
Février	Championnat de Normandie	Val-de-Reuil	164	Marc Treiber Cht N2 : Guillaume Henrion Cht N3 : Michel Sautier Cht N4 : Philippe Grout Cht N5 : Michel Guilbert Cht N6 : Claude Lepetit Cht N7 : Brigitte Duparc Cht Espoir : Simon Valentin Cht Vermeil : Yves Lamour Cht Diamant : Marie-Françoise Canivez Cht Rubis : Bernard Grellet
Février	Championnat du 76	Saint-Saëns	67	Christophe Bourdaud'hui
Mars	Championnat du 27	Évreux	48	Thierry Chincholle Cht 27 : Yves Lamour
Mai	Championnat du 14/50/61	Colleville-Montgomery	57	14 : Marc Treiber 50 : Francine Raulin 61 : Thomas Sauvaget



• **les vermeils :**

- **qualification des vermeils – diamants - rubis** : 199 Normands (+4) ont disputé cette qualification. Victoire de **Brenard Grellet (Rubis)** en Normandie mais également en France ! (3489 joueurs) **Jean-Luc Thirion** est le meilleur des Vermeils, **Marie-Françoise Canivez** domine les Diamants.

- **simultané vermeils-diamants-rubis** : 166 (+33) joueurs de notre comité ont joué, victoire d'Anne Cepitelli (Vermeils), 39^e en France (sur 2955). **Jean-Pierre Sirmel** est le meilleur Diamant, **Simone Fauré** est la meilleure des Rubis.



• **les interclubs** : ils ont de nouveau été pris en charge par le club de Gonfreville-l'Orcher, avec, cette année, retour dans la salle Arthur Fleury. L'accueil a été, comme d'habitude, soigné. Quelques clubs ont joué dans un centre hors comité, au total cela a fait 30 équipes normandes (+5) ayant participé.

Division 2 : Rouen Flaubert (Christophe Bourdaud'hui, Marie-Françoise Canivez, Laurent Desprez, Bernard Grellet, Jérôme Romanens, Michel Sautier, Valérie Tessier)

Division 3 : Colleville-Montgomery 1 (Henriette Favalessa, Dominique Grévir, Alain Hue, Christelle Meurdra, Renaud Quédru, Monique Vachaudez, Marie Vallée)

Division 4 : Val de Reuil (Chantal Baudot, Annie Drocourt, Gisèle Duval, Marie-Noële Kasperczyk, Marie-Christine Lambert, Nadia Lesueur)

Division 5 : Argentan-Bellême (Jocelyne Allard, Viviane Breuil, Armelle Contour, Jacqueline Ribaute, Joëlle Suzanne)

Division 6 : Octeville-sur-Mer 3 (René Bourgogne, Jacques Grancher, Josyane Letessier, Catherine Marcelin, Françoise Sady, Chantal Schepers, François Skibniewski)

• **le simultané mondial** : 200 Normands (+19) ont disputé ce simultané avec la victoire d'**Éric Pasquinet**, 8^e sur le plan mondial (sur 3653 joueurs).

• **les championnats en parties accélérées :**

- **semi-rapide** : 104 Normands présents (+19), victoire de **Marc Treiber**, vainqueur sur le plan mondial devant **Joël Renault** pour un inédit doublé (sur 2095 joueurs).

- **blitz** : 23 Normands (-9) ont participé, avec la victoire de **Simon Valentin** (30^e sur 1257).



• **le championnat de Normandie par paires** : disputé lors du weekend de Rouen-Bihorel, il a réuni 35 paires et a vu la victoire de **Christophe Bourdaud'hui** et **Rémi Leseigneur**.

• **le Neurodon :**

- **Neurodon 1** : 85 joueurs ont participé à cette épreuve (+4), **Marc Treiber** est le meilleur Normand, 3^e en France sur 567. A noter le joli tir groupé de nos joueurs : **Jean-Luc Thirion** 4^e, **Yves Troyard** 6^e, **Renaud Quédru** 7^e...

- **Neurodon 2** : un seul centre normand, 13 participants avec la victoire régionale de **Christophe Bourdaud'hui**, également vainqueur sur le plan national (devant **Martine Delime**).

• **le scrabble classique :**

- **Championnat de Normandie individuel** : organisé à Pont-Audemer, il a réuni 17 joueurs. Victoire d'**Aurélien Delaruelle** devant **Marie-Hélène Gandy** et **Thomas Sauvaget**.

- **Championnat de Normandie interclubs** : également organisé à Pont-Audemer. 6 équipes étaient présentes et c'est **Rouen** qui décroche le titre (équipe composée de **Christophe Bourdaud'hui**, **Emmanuel Rivalan** et **Aurélien Delaruelle**).

- **Tournoi de Colleville-Montgomery** : 12 participants, victoire de **Jean-Baptiste Morel**



• **le simultané en paires pour le scolaire** : 78 joueurs (+12) pour cette épreuve par centres qui permet de lier les clubs et joueurs de notre comité le temps d'un après-midi consacré aux paires. Victoire de **Christèle et Marc Treiber**, du club de Colleville-Montgomery. Merci à tous ceux qui ont participé en ouvrant un centre ou en disputant les deux manches, mais aussi aux clubs qui n'ont pu se mobiliser le jour prévu et ont reversé une participation financière au comité.

• **La nuit du Scrabble** : cette épreuve d'endurance et en parties originales participe à la diversité des formules de jeu. Organisée à Bihorel, elle a réuni 38 amateurs et c'est **Aurélien Delaruelle** qui l'a emporté au bout de la nuit.

I.3. Les résultats sur les plans nationaux et internationaux :

• les championnats de France :

→ **individuel** : 24 Normands étaient présents à Bourges pour ce championnat Élite. 32 joueurs de moins que l'an passé car le nombre de places étaient restreint, les N4 ayant désormais leur championnat spécifique. Les 3 meilleurs représentants ont été **Éric Pasquinet** (10^e), **Emmanuel Rivalan** (12^e) et **Joël Renault** (15^e).

→ **blitz** : 7 Normands (-29) avec **Simon Valentin**, 8^e et **champion de France Espoir**. **Bernard Grellet** est le **meilleur des Rubis**, **Philippe Grout** est **vice-champion des N4**.

→ **vermeils** : 64 Normands en compétition (+1), le meilleur vermeil est **Yves Lamour** (16^e). La meilleure Diamant est **Marie-Françoise Canivez** (4^e). Chez les Rubis, **Bernard Grellet** décroche le titre de **champion de France**. Dans les séries, **Anne Cepitelli** termine 3^e des N3, **Jean-Yves Pesquet** est 2^e des N6.

→ **paires** : 43 Normands étaient présents (+6), le meilleur Normand étant **Simon Valentin** qui finit 4^e (associé à Samson Tessier). La meilleure paire 100% normande est **Christèle et Marc Treiber**, 17^e. Bravo au couple **Anne et Philippe Ceptielli** qui sont **champions de France des N3** ! **Bernard Grellet**, associé à Andrée Jans, est **champion des Rubis**. Chez les N4, **Chantal Baudot et Martine Nicot** finissent 5^e. Chez les N5, **Marie-Claire Cadinot et Brigitte Debray** sont 6^e.



→ **N4** : championnat nouvellement créé, il a réuni plus de 500 joueurs dont 27 Normands. **Patricia Lamour** (4C) est notre meilleure joueuse régionale, elle termine 31^e et 2^e des 4C. **Gérard Hourri** (4A) est 38^e, **Françoise Grancher** (4B) 58^e. **Monique Lavaray** est la meilleure Normande des 4D.

→ **promotion** : 27 Normands ont participé (+1). **Christèle Treiber** a terminé 11^e au classement général, elle termine 8^e des N5. **Alain Vinciguerra** est notre meilleur N6, il termine 106^e du championnat et 18^e de sa catégorie. **Claudine Legrix**, N7, finit 105^e au général et 8^e de sa série.

→ **Scrabble classique** : 5 Normands étaient présents à Golbey pour ce championnat en classique. **Emmanuel Rivalan** termine 5^e (sur 70), **Laurent Desprez** est 16^e et **Thomas Sauvaget** 22^e.

→ **championnat de France interclubs** : La finale s'est déroulée à Poitiers, deux équipes normandes s'étaient qualifiées. **Rouen Flaubert** termine 5^e de la division 2. **Rouen Corneille** récupère son **titre de champion de France** en Élite en battant in extremis Le Bouscat. (Abib Alabi, Marc Bruyère, Aurélien Delaruelle, Eric Pasquinet, Joël Renault, Alexis Rennesson, Emmanuel Rivalan, Simon Valentin).

→ **championnat d'Europe interclubs** : disputé à Bruxelles, il réunissait les 8 meilleures équipes européennes. **Rouen** perd son titre mais maintient son rang sur le podium en finissant 2^e. (Abib Alabi, Simon Barbier, Aurélien Delaruelle, Eric Pasquinet, Joël Renault, Alexis Rennesson, Emmanuel Rivalan, Simon Valentin).



• **les championnats du monde** : il s'est déroulé en juillet 2023 à Bulle, en Suisse. 10 participants de notre comité :



Élite :

Emmanuel Rivalan : 22^e / 229
Simon Valentin : 43^e / 229 - 4^e Espoir
Nicolas Bénard : 49^e / 229
Abib Alabi : 56^e / 229
Marc Bruyère : 76^e / 229
Yves Lamour : 78^e / 229
Pierre Royer : 199^e / 229 – 10^e des -16 ans

Classique :

Emmanuel Rivalan : 5^e / 74
Abib Alabi : 27^e / 74
Marie-Hélène Gandy : 37^e / 74

I.4. Scrabble scolaire :



- **Affiliations** : 11 structures scolaires, chiffre en diminution par rapport à l'an passé. La structure la plus dynamique est celle de Saint-Léonard qui a organisé plusieurs regroupements cette année.

- **Matériel** : le « kit scolaire » créé par la Direction Nationale pour le Scrabble scolaire constitue un atout certain pour convaincre les enseignants de se lancer dans le scolaire, en leur fournissant une aide appréciable pour débiter (12 jeux, 1 tableau, 1 brochure) pour le prix d'une affiliation (20 €). Rappelons que ce package est pris en charge moitié-moitié par la FFSc et le comité.

- **Le concours scolaire** : reprise de ce concours après des années vides, il a concerné 200 élèves d'écoles primaires (1 du Havre, 3 de Saint-Léonard). La finale locale a été organisée sur 2 centres et a réuni 45 enfants. La finale régionale a été remportée par **Natéo Verdière** devant **Loucas Lejeune** (école primaire de Bretteville).

- **Championnat de Normandie des jeunes** : il a réuni 14 jeunes et a été remporté par le benjamin Pierre Royer (section jeune de Saint-Léonard), devant le cadet Clément Dumont (section jeune de Saint-Saëns) et le poussin Natéo Verdière (école primaire de Bretteville).



• Résultats nationaux et internationaux :

- **Finale du concours de Scrabble scolaire** : 2 jeunes sont allés à Paris pour disputer cette finale nationale. **Natéo Verdière** termine 8^e des élèves de CM1, **Loucas Lejeune** finit 39^e des CM2.

- **Championnat de France** : disputé à Saint-Sébastien-sur-Loire (Pays de la Loire), avec la participation de **Pierre Royer** qui termine 3^e chez les benjamins. En paires, il finit 4^e des benjamins. Félicitations à lui pour sa première participation !

- **Championnat du monde** : **Pierre Royer** a été sélectionné en équipe de France des - 16 ans (cadets et benjamins) et s'est rendu en Suisse où il a disputé 3 championnats (le blitz, les paires et le championnat Élite où il a terminé 10^e des -16 ans, une excellente performance pour un benjamin qui découvrait ce niveau de compétition).

I.5. La gestion informatique (Thomas Sauvaget)

Une nouvelle fois, Thomas tient à remercier les organisateurs d'épreuves par centre pour leur promptitude à lui envoyer les résultats afin qu'il les diffuse sur le site de la fédération.

- Thomas rappelle qu'il ne récupère que les fichiers SIGLES des épreuves par centres (phases, simultanés mondiaux, qualifs et simultanés VDR...)
- Les fichiers SIGLES sont XXX.db **et** listth2.db (2 fichiers à envoyer)
- Les fichiers SIGLES de vos TH sont à envoyer à classements@ffsc.fr
- Un **guide d'utilisation de SIGLES** est accessible sur la page d'accueil du site du comité.
- N'oubliez pas de mettre à jour SIGLES avant d'enregistrer vos joueurs. En début d'année les MAJ du fichier joueurs sont assez régulières (quelquefois la veille des épreuves !)
- **Attention : SIGLES sera encore d'actualité en janvier 2024 en attendant que DupliGest soit opérationnel. Il existe une passerelle entre Duplitop8 et SIGLES.**

Pour le site du comité :

- Merci d'envoyer vos annonces de tournois, vos résultats, les parties et vos photos ainsi qu'un compte rendu, même succinct, éventuellement.
- On ne pourra plus rejouer les parties (le site qui héberge l'application va s'arrêter), mais on pourra toujours les imprimer.

Pour toute question sur SIGLES, Thomas reste toujours disponible par mail ou par téléphone.



<http://www.scrabblenormand.fr>

I.6. L'arbitrage et les licences (Richard Coroyer)

• **Les licences** : la gestion commune entre le comité (Nadine puis l'encodage par Richard) et la fédération (Séverine Gruchot) fonctionne bien, même si le parcours des licences implique un certain délai avant qu'elles ne figurent sur le site fédéral. Pour la prochaine saison, une amélioration : dès que Richard aura eu avis du renouvellement de licences (par Nadine), il pourra activer la réaffiliation et la faire apparaître sur le site de la FFSc, même si Séverine n'a pas encore reçu et encodé.

• **Les stages d'arbitrage et de gestion** : avec l'arrivée de nouveaux outils (Duplitolip 8 qui va se généraliser, DupliGest pour la gestion), il semble nécessaire de prévoir de nouvelles sessions pour l'arbitrage ou la gestion de tournois. Richard va sonder les clubs afin de déterminer une date pour accueillir et former les volontaires.

			N° TABLE
			
			REF:
			SCORE:
N°COUP	D.A.	ARBITRE	

• **Les fournitures** : le comité poursuit sa politique d'aide matérielle pour tous les clubs qui prennent en charge des épreuves fédérales par centres, ou des championnats. La quantité déterminée en feuilles de route, bulletins et avertissements est donc fournie aux clubs.

Les clubs qui veulent de la papeterie pour leurs propres séances ou TH peuvent passer par le comité pour la commande et régler ensuite leur dû auprès de Nadine.

• **Les indemnisations** : voici un tableau indicatif établi par Richard. Ce sont les tarifs sufférés pour indemniser les ramasseurs et arbitres qui officient dans les tournois organisés par les clubs. Richard a détaillé les indemnisations envisageables selon les différents postes et le cumul des tâches. Il a aussi proposé un défraiement kilométrique pour les arbitres qui se déplacent de loin. Ce tableau est à la disposition des organisateurs qui restent décideurs de leurs défraiements.

	Nombre de parties		
	1	2	3
Arbitrage	12	23	30
Arbitrage + ramassage	15	27	36
Arbitrage + vidéo	13	24	31
Arbitrage + sigle	16	28	36
Ramassage	8	15	21
Tableau ou vidéo	8	15	21
Indemnité kilométrique	0,38	Maxi 38 €	

Rappel : Dans le cadre des parties accélérées, en blitz surtout, si un organisateur est amené à utiliser plus d'arbitres que la règle ci-dessus, le surplus pourra être pris en charge par le comité sur demande auprès du président.

• **Les arbitres régionaux et fédéraux** : il est toujours possible de faire acte de candidature auprès de Richard pour être évalué et obtenir le grade d'arbitre régional. Notre liste a été remise à jour, en tenant compte des joueurs qui n'officient plus dans nos tournois ou qui ont quitté notre comité.



II. LE RAPPORT FINANCIER (établi par Nadine Depuydt) (adopté à l'unanimité)

Le bilan financier pour la saison 2022-2023 montre un déficit de 1578 €, qui ne remet pas en cause la bonne santé financière de notre comité car le solde en banque est supérieur aux 14 000 €. Plusieurs facteurs expliquent cette perte, le comité ayant poursuivi sa politique d'aides pour les clubs organisateurs et les joueurs sélectionnés pour les finales nationales et internationales. Il convient néanmoins de rester vigilant car nous avons eu cette année une rentrée exceptionnelle avec la cessation du club de Vernon (qui a reversé son reliquat en banque au comité).

II.1. Les crédits :

• **les licences** : le comité retrouve la part importante de son fonctionnement avec les 10 € perçus sur chaque licence (suite aux deux saisons post-covid où le comité avait renoncé à cette part de 10 €). Cela rapporte donc plus de 7 000 € qui alimentent notre budget. L'importance de la prise de licence est souligné, il permet un bon fonctionnement de notre comité.

• **les redevances sur les simultanés permanents et semaines fédérales** : les simultanés permanents sont également une ressource importante pour notre comité. La fédération envoie 3 factures dans la saison : celles pour septembre/décembre et pour janvier/avril figurent clairement dans le bilan car elles ont été réglées par les clubs (elles ont rapporté, au total, 1708 €) ; la 3^e échéance, pour mai/août, se trouve à la liaison entre deux saisons (elle figure donc dans la ligne « régularisation exercice antérieur » et correspond à environ 400 €). Cela donne donc environ 2100 € de revenus sur ces simultanés.



• **les redevances sur les tournois homologués** : l'an passé, elles avaient rapporté 1143 €. Cette saison, ce montant est logiquement en hausse (1659 €) car il y a eu plus de tournois organisés. Ces redevances participent également au bon équilibre financier de notre comité.

	2021/2022	2022/2023
TH2	303	292
TH3	678	1169
TH5	162	198
	1143 €	1659 €

• **les grands championnats régionaux** : le comité n'a pas de tarifs élevés pour ces manifestations (interclubs, championnat de Normandie) et participe grandement aux frais d'organisation (arbitrage, ramassage, restauration des bénévoles). L'important est d'avoir une bonne organisation et un bénéfice qui profite surtout aux clubs organisateurs s'investissant pour ces grands tournois. Cette saison, le championnat interclubs a rapporté 60 € au comité, tandis que les comptes ont été équilibrés pour le championnat de Normandie (la redevance perçue par le comité ayant été reversée à ceux qui ont arbitré et ramassé, sachant qu'il faut du monde pour assurer une organisation sereine de plus de 160 participants).



• **les championnats départementaux** : les 3 organisations ont généré 333 € de redevances au comité. Rappelons que ces championnats rapportent légèrement plus au comité que des TH2 traditionnels (2 € par joueur de redevance, au lieu de 1,5 €) car ils ne sont pas soumis à redevance fédérale.

• **les simultanés normands** : environ 500 € pour cette compétition en perte de vitesse. De nouveau un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite en organisant ce tournoi multi-centres, et même aux clubs qui ont participé financièrement sans avoir ouvert de centre ! Il conviendrait de relancer cette compétition qui trouvait mieux son public à son origine.

• **les épreuves par centres** : là également, les redevances ont atteint un montant supérieur à celles de l'an passé (1056 € contre 835 €), la participation étant en hausse, sans toutefois revenir aux sommes habituelles d'avant mesures sanitaires. Proportionnellement au nombre de joueurs qui auront participé à au moins une épreuve par centres cette année, les revenus pour le comité ne sont pas énormes, loin de là. Rappelons que le comité avait diminué sa part de redevances lorsque la fédération l'avait augmentée, ceci afin de ne pénaliser ni les joueurs (pas d'augmentation de l'inscription), ni les clubs organisateurs (pas d'augmentation de la redevance globale).

Compétitions	Redevances 2021/2022	Redevances 2022/2023
Phases 1-2-3	395	461
Vermeils (qualifs VDR + simultané VDR)	162	276
Semi-rapide	113	180
Blitz	48	37
Simultané mondial	117	102
	835 €	1056 €

• **un don** : cette saison, nous avons encaissé une rentrée inédite. La cessation du club de Vernon ayant été actée, ce dernier a souhaité reverser au comité son solde en banque, ce pour quoi nous le remercions. Cette somme de 2120 € a donc été affectée au bilan financier de cette année. Il semblait compliqué de partager cette somme entre tous les clubs, en tenant compte du nombre de licenciés, elle a donc été conservée par le comité et a servi au maintien de notre politique de défraiement pour les participants aux finales nationales et internationales.

II.2. Les débits :

• **les frais divers** : ils ont représenté plus de 4000 € pour la saison écoulée, un taux supérieur à l'année passée, en partie lié à un double achat de papeterie qui n'aura pas lieu la prochaine saison (stock actuel conséquent).

→ **les trophées** (666 €) : toutes les coupes pour les grands championnats (Normandie individuel, interclubs), les jeunes, les épreuves par centres, le classique...

→ **les aides aux clubs** (1000 €) : des subventions pour les achats informatiques (ordinateur, vidéo-projecteur) dans le cadre de la pratique du club, une subvention pour toute création d'un nouveau club

→ **les frais de gestion** (438 €) : timbrages, site Internet, petit matériel...

→ **la papeterie** (1140 €) : les achats en grande quantité de bulletins, feuilles de route, avertissements) pour fournir aux clubs qui ouvrent des centres (phases, simultanés) ou pour les grandes compétitions (championnat de Normandie individuel,

Interclubs). Le stock est actuellement fourni, on a acheté plus que d'habitude, on a donc de la marge pour la saison qui s'ouvre (pas besoin d'achat supplémentaire, on écoule ce qui reste).

→ **les frais d'organisation** (400 €) : ce sont des frais ponctuels pour certaines compétitions (les championnats en classique qui ne procurent aucun revenu au club organisateur), la nuit du Scrabble (qui apporte une diversité de tournois)...

→ **les autres frais divers** : célébrations, frais d'assemblée générale...



• **le secteur scolaire** : les frais concernent les organisations des regroupements (goûters, par exemple), la prise en charge du forfait d'hébergement pour la finale du championnat de France scolaire ou l'aide pour les déplacements (finales nationales), l'achat de matériel (kit scolaire, jeux...), l'envoi de documents...

• **les indemnités pour les finales nationales** : c'est un aspect important de nos dépenses, le comité ayant toujours eu une politique d'aide pour les joueurs et les équipes qui se sélectionnent lors des finales nationales et qui engagent des frais (transport, inscription, hébergement). Même si cela génère de fortes dépenses, le comité a maintenu son projet de 60 euros par personne, montant notifié dans le compte rendu de l'AG 2022. Il y avait la possibilité de réduire selon le budget réel (nombre de joueurs qualifiés) mais nous avons utilisé le don du club de Vernon pour maintenir ce taux de défraiement. Un effort a été fait pour la finale des Interclubs qui coûte toujours cher aux clubs concernés (attribution d'un équivalent de 70 euros / joueur). Voici le total des subventions, avec une comparaison par rapport à la saison passée :

	Saison 2021/2022		Saison 2022/2023	
	Nombre joueurs	Total Subventions	Nombre joueurs	Total Subventions
CdF Élite duplicate	56	3360	24	1440
CdF N4			27	1620
CdF VDR	63	3780	64	3840
CdF Promotion	26	1560	28	1680
CdF classique	5	300	5	300
CdF Interclubs	12	1500	14	980
CdF Espoirs		non versée	1	60
		10 500 €		9920 €

Quelques remarques :

- l'apparition, en cours de saison, de la finale des N4 n'a pas eu d'impact sur le montant de nos subventions. Les N4 qualifiés pour cette nouvelle finale étaient nombreux (27) mais les quotas pour la finale du championnat de France Élite avaient été revus à la baisse (de même que le nombre total de finalistes). Au final, si on prend en compte ces deux compétitions, on a eu 51 qualifiés contre 56 l'an passé.

- la finale des vermeils-diamants-rubis est celle qui concerne le plus de joueurs : 64 cette année. C'est donc le plus fort impact sur le montant de nos défraiements.

- de manière générale, on observe peu de variations sur le nombre de nos qualifiés d'une année sur l'autre.

- pour les interclubs, à noter qu'en 2021/2022 la finale se déroulait à Arles, d'où l'effort particulier apporté par le comité. Pour la saison 2022/2023, cela se passait à Poitiers, l'effort a été moindre. Le défraiement pour les interclubs est toujours fluctuant, lié au nombre d'équipes qualifiées et au lieu de la finale.



• **les indemnités pour les finales internationales** :

- retour de la finale du championnat d'Europe interclubs pour l'équipe de Rouen (8 joueurs x 60 euros)

- cette année, un seul championnat du monde, contrairement à la saison passée où deux championnats du monde avaient eu lieu. Il se déroulait à Bulle, en Suisse. Une subvention de 180 euros par joueur a été attribuée pour le championnat du monde Elite duplicate, mais également pour le championnat du monde classique (les 2 compétitions étaient distinctes, chacune durait 3 jours).

À noter que pour les joueurs ayant disputé des 2 championnats, un coefficient 1,5 a été appliqué ($180 \times 1,5 = 240$ euros). D'habitude, un joueur disputant ces deux championnats ne percevait qu'une seule subvention, alors qu'il devait avoir un séjour prolongé. On n'a pas doublé la subvention car on a considéré qu'il y avait un seul déplacement aller-retour entre la Normandie et la Suisse, l'allongement de la subvention correspondant donc aux frais supplémentaires engagés pour l'hébergement et la restauration.

RAPPORT FINANCIER SAISON 2022/2023

	DEBIT	CREDIT
SAISON 2022-2023		
Régularisation exercice antérieur		403,00
Frais divers Comité	4 098,73	
- Dons		2 120,00
Licences		7 040,00
Blitz		37,00
Championnat de Normandie	1,00	
Tournois en classique		15,00
Championnats départementaux		333,00
Championnats "Scolaires"	326,40	
Simultané Normand		518,00
Interclubs		59,50
Interclubs Classique	45,00	
Phases 1 2 3		461,50
Simultanés permanents		1 708,00
Semi rapide		180,50
Simultané mondial		102,00
Vermeils 1 - 2		276,00
TH en 2 parties		292,50
TH en 3 parties		1 169,00
TH en 5 parties		198,00
Subventions Championnat de France	1 440,00	
- Subventions Champ.France Classique	300,00	
Subventions Champ. France Vermeils	3 840,00	
Subventions Champ. France Promotion	1 680,00	
Subventions Champ. France Espoir	60,00	
Subventions Champ. France Série 4	1 620,00	
Subventions champ. du Monde Classique	540,00	
Subventions champ. du Monde Élite	1 080,00	
Subventions Interclubs	980,00	
Subventions Interclubs Européens	480,00	
	16 491,13	14 913,00
PERTE		
	16 491,13	14 913,00

BALANCE DES COMPTES SAISON 2022/2023

- Reprise solde		16 199,56
- Compte banque au 16/08/2023	14 324,43	
- Remises non créditées	297,00	
- Virements non débités		
- PERTE	1 578,13	

Situation arrêtée au 31 AOUT 2023

16 199,56

16 199,56

PREVISIONNEL	DEBIT	CREDIT
SIMULTANES DE CLUBS Chiffres provisoires	469,25 €	181,00 €

COMITE DE NORMANDIE
COMPTE DE RESULTAT SAISON 2022/2023

DEPENSES	DEBIT		RECETTE	CREDIT	
<u>CHARGES SUR ANTERIEUR</u>		1 012,50	<u>PRODUITS SUR ANTERIEUR</u>		1 415,50
Simultanés Permanents	1 012,50		Simultanés permanents	1 415,50	
<u>CHARGES SUR EXERCICE</u>		48 250,28	<u>PRODUITS SUR EXERCICE</u>		46 269,15
COMITE DE NORMANDIE		4 350,13	COMITE DE NORMANDIE		2 371,40
Coupes - gravures	666,50				
Achats divers	205,30				
Aides aux clubs	1 000,00				
Dons			Dons	2 120,00	
Frais divers	256,00				
Frais exceptionnels	91,00				
Frais de gestion	438,13				
Organisations	300,00				
Papeterie	1 393,20		Papeterie	251,40	
FEDERATION		18 890,00	FEDERATION		25 930,00
Licences reversées	18 890,00		Licences encaissées	25 930,00	
TOURNOIS		12 990,15	TOURNOIS		17 967,75
Blitz	84,00		Blitz	121,00	
championnat Départementaux	9,00		Championnats Départementaux	342,00	
Championnat de Normandie	2 431,00		Champ. Normandie Duplicate	2 430,00	
			Champ. Normandie Classique	15,00	
Championnat Scolaires :	336,40		Championnat Scolaires :	10,00	
(hébergement, transp.+ Frais divers)			(participation Clubs) + Fédé		
			Simultané Normand	518,00	
Interclubs Duplicate	1 070,50		Interclubs Duplicate	1 130,00	
Interclubs Classique	45,00		Interclubs Classique	-	
Phase 1	640,00		Phase 1	724,50	
Phase 2	712,00		Phase 2	973,50	
Phase 3	308,00		Phase 3	423,50	
Simultanés Permanents	4 654,25		Simultanés Permanents	6 362,25	
Simultané Mondial Semi rapide	452,00		Semi-rapide	632,50	
Simultané mondial	816,00		Simultané mondial	918,00	
TH en 2 parties			TH en 2 parties	292,50	
TH en 3 parties			TH en 3 parties	1 169,00	
TH en 5 parties			TH en 5 parties	198,00	
Vermeils 1	776,00		Vermeils 1	970,00	
Vermeils 2	656,00		vermeils 2	738,00	
SUBVENTIONS		12 020,00	SUBVENTIONS		
Champ. de France	1 440,00				
Champ. de France Classique	300,00				
Champ. de France Vermeils	3 840,00				
Champ. de France Promotion	1 680,00				
Champ. de France Espoir	60,00				
Champ. de France Série 4	1 620,00				
Champ. du Monde Classique	540,00				
Champ. du Monde BULLE	1 080,00				
Interclubs	980,00				
Interclubs Européens	480,00				
TOTAUX DEBITEURS		49 262,78	TOTAUX CREDITEURS		47 684,65
SOLDE CREDITEUR			SOLDE DEBITEUR		1 578,13
		49 262,78	PERTE		1 578,13
					49 262,78

III. LES ÉLECTIONS



Conformément aux statuts, un tiers du Bureau était renouvelable : **Thomas Sauvaget** et **Aurélien Delaruelle** sont les deux membres appelés à leur réélection par les membres de l'Assemblée générale.

Tous les deux sont réélus à l'unanimité, merci pour la confiance accordée. Que tous les membres du Bureau soient remerciés pour leur travail bénévole.

L'organisation reste donc la suivante :

- **Président et Scrabble scolaire : Aurélien Delaruelle**
- **Vice-Président : Yves Gasnier**
- **Trésorière : Nadine Depuydt**, qui gère le compte en banque du comité et possède le droit de signature pour tous les documents financiers.
- **Responsable informatique : Thomas Sauvaget**
- **Délégué à l'arbitrage, responsable de la gestion des compétitions et des licences : Richard Coroyer**

IV. LE CALENDRIER : cf. document joint

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021
1 Ma	1 J	1 D	1 Ma	1 V	1 L
2 Ma	2 V	2 L	2 Ma	2 S	2 Ma
3 J	3 S	3 Ma	3 V	3 J	3 Ma
4 V	4 S	4 Ma	4 V	4 J	4 Ma
5 D	5 L	5 J	5 S	5 V	5 J
6 Ma	6 V	6 L	6 Ma	6 S	6 Ma
7 L	7 S	7 Ma	7 V	7 J	7 Ma
8 Ma	8 V	8 L	8 Ma	8 S	8 Ma
9 J	9 S	9 Ma	9 V	9 J	9 Ma
10 V	10 S	10 Ma	10 V	10 J	10 Ma
11 S	11 L	11 J	11 S	11 V	11 J
12 D	12 L	12 J	12 S	12 V	12 J
13 D	13 Ma	13 V	13 Ma	13 S	13 Ma
14 L	14 S	14 Ma	14 V	14 J	14 Ma
15 Ma	15 V	15 L	15 Ma	15 S	15 Ma
16 J	16 S	16 Ma	16 V	16 J	16 Ma
17 V	17 S	17 Ma	17 V	17 J	17 Ma
18 S	18 L	18 J	18 S	18 V	18 J
19 D	19 Ma	19 V	19 Ma	19 S	19 Ma
20 Ma	20 V	20 L	20 Ma	20 S	20 Ma
21 J	21 S	21 Ma	21 V	21 J	21 Ma
22 V	22 S	22 Ma	22 V	22 J	22 Ma
23 S	23 L	23 J	23 S	23 V	23 J
24 D	24 Ma	24 V	24 Ma	24 S	24 Ma
25 L	25 S	25 Ma	25 V	25 J	25 Ma
26 Ma	26 V	26 L	26 Ma	26 S	26 Ma
27 J	27 S	27 Ma	27 V	27 J	27 Ma
28 V	28 S	28 Ma	28 V	28 J	28 Ma
29 S	29 L	29 J	29 S	29 V	29 J
30 D	30 Ma	30 V	30 Ma	30 S	30 Ma
31 Ma	31 V	31 L	31 Ma	31 S	31 Ma

Le calendrier complété est joint à ce compte rendu. À noter qu'il y a eu quelques légères modifications par rapport à ce qui avait été prévu le jour de l'assemblée générale (dates de tournois ou centres pour les simultanés).

Si des clubs qui ne se sont pas encore manifestés souhaitent également organiser un tournoi, ils doivent se reporter au calendrier déjà établi pour cibler une date libre, et éviter ainsi les doublons entre compétitions régionales.

Pour les épreuves par centres, il est encore possible de rajouter des lieux d'accueil.

Pour la saison prochaine, Yves Gasnier s'occupera de l'établissement du calendrier en sollicitant plus tôt les clubs organisateurs, afin de finaliser ce calendrier avant l'AG (qui permettra donc de le ratifier).

V. LES PERSPECTIVES POUR 2023-2024

- **Les grandes organisations :**
 - après la réussite du **championnat de Normandie** une nouvelle fois disputé à Val de Reuil, l'organisation est maintenue au club présidé par Chantal Baudot.
 - pour le championnat interclubs, le club de Gonfreville-l'Orcher avait prévenu qu'il ne pourrait reconduire son organisation. Un grand merci au club et à Yvette Molodtsoff pour toutes ces organisations. Aucune grande salle n'ayant été trouvée (la solution Val-de-Reuil a été évoquée lors de l'AG mais elle ne pourra se concrétiser, faute de disponibilité de salle), il a été décidé de scinder ce championnat en 2 centres : Caen et Bihorel. Nous veillerons à ce que les équipes se répartissent correctement entre les 2 centres afin de remplir les salles, sans déséquilibre et sans excéder les capacités.
 - **les épreuves par centres** : la répartition a été faite, le fonctionnement habituel est maintenu (désignation des délégués pour le téléchargement, réception des parties, organisation de la compétition, transmission des résultats à Thomas et des redevances à Nadine).
- **Les championnats départementaux** : maintien des 3 championnats de Basse-Normandie sur un même lieu / même jour.
 - Rappel 1 : la FFSc ne prélève aucune redevance sur les joueurs du département mais il existe une redevance sur les joueurs extérieurs (ces championnats sont open). La FFSc ne prélève rien sur les 5 premiers joueurs open.
 - Rappel 2 : même si ces tournois sont open (des joueurs d'autres départements peuvent participer), les titres décernés reviennent bien aux joueurs du département concerné. Bien entendu, l'organisateur peut également distinguer les joueurs hors-comité, sans leur attribuer de titre.
- **Les dotations** : le comité maintient ses dotations particulières.
 - **la dotation informatique** : si un club décide de remplacer son matériel de jeu ou d'arbitrage en rachetant un autre (ordinateur, vidéo-projecteur), le comité (sur présentation de facture) octroiera toujours une aide de 150 € pour l'aider dans cet investissement. (Une enveloppe de 900 euros est dégagée pour que cela profite à 6 clubs au maximum, chaque année)
 - **la dotation en papeterie** : on reprend le principe de la dotation pour les clubs qui ouvrent des centres lors des épreuves fédérales ou organisent des championnats (Normandie individuel ou interclubs). La distribution a débuté lors de l'AG et du weekend du Mesnil-Esnard, elle se poursuivra en cours de saison si nécessaire.
 - **la dotation de création de club** : lorsqu'un club se crée, il a inévitablement des investissements à faire. Le comité accorde donc une subvention d'aide au démarrage de 250 € pour ces nouvelles structures.

● La licence :

Type de licence	Montant total (€)	Redevance FFSc (€)	Redevance Comité (€)
Normale (seniors)	40	30	10
Normale (18-25 ans)	12	7	5
Normale (- de 18 ans)	8	5	3
Découverte (seniors)	20	14	6
Licence « jour » classique	5	5	0
Poussins (-de 11 ans)	Gratuit	0	0

Un rappel important pour faciliter le traitement des licences : les clubs doivent envoyer à Nadine Depuydt la fiche récapitulative et le chèque global (ou un virement) pour la reprise de licence de leurs membres (pour les clubs qui ont beaucoup de licenciés, cela peut se faire en 2 envois, avec un premier concernant un maximum de joueurs), et **non pas au président de comité**. Une fois que Nadine a encodé le paiement, elle transmet à Richard qui lui encodera cela informatiquement pour transmission à Séverine Gruchot (FFSc).

Chèques et documents pour la reprise des licences →

Nadine Depuydt
17, rue Paul Cézanne
Immeuble Puy de Sancy, app.13
76120 Le Grand-Quevilly

Pour faciliter le travail de Nadine, réduire les manipulations (encaissements de chèques) et gagner du temps, il convient de renforcer les paiements entre clubs et comité par voie de virements. Par contre, merci d'être le plus explicite possible sur l'intitulé du virement, sinon cela peut générer des incertitudes pour la bonne affectation de ces sommes. Donc, pour tout virement, il faut indiquer obligatoirement 2 informations :

→ le nom du club (ou le code club) : exemple **ROUEN** (ou **M09**)

→ le motif (succinct) du virement : exemple **SIMULTANÉS PERMANENTS**

RIB du comité de Normandie

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18306	00010	36098050706	30
IBAN		FR76 1830 6000 1036 0980 5070 630	
Code BIC – Code SWIFT		AGRIFRPP883	



● **Les nouvelles qualifications pour les finales nationales** : un nouveau système est adopté par la FFSc pour cette saison, avec le maintien de 3 phases mais pas le même principe de sélection...

→ **championnat des N1-N2-N3** :

- phase qualificative multi-centres le dimanche 15 octobre 2023, en 2 min/coup : sélection de 50 N1A, 40 N1B, 90 N2A, 70 N2B, 100 N3A, 100 N3B (pas de repêchage sur cette phase)

- phase régionale de repêchage : un quota de places attribuées par la FFSc, elles seront mises en jeu lors du championnat de Normandie.

→ **championnat des N4** :

- phase qualificative multi-centres le dimanche 26 novembre 2023, en 2 min 30/coup : sélection de 160 N4A, 160 N4B, 160 N4C, 120 N4D (repêchage possible, lors de cette phase, de 16 N4A, 16 N4B, 16 N4C, 12 N4D)

- phase régionale de repêchage : un quota de places attribuées par la FFSc, elles seront mises en jeu lors du championnat de Normandie.

→ **championnat des N5-N6-N7** :

- phase qualificative multi-centres le samedi 2 décembre 2023, en 3 min/coup (2 parties) : sélection de 100 N5A, 100 N5B, 75 N5C, 75 N5D, 50 N6A, 50 N6B, 50 N6C, 50 N6D, 50 N7 (repêchage possible, lors de cette phase, de 20 N5A, 20 N5B, 8 N5C, 8 N5D, 5 N6A, 5 N6B, 5 N6C, 5 N6D, 5 N7)

- phase régionale de repêchage : un quota de places attribuées par la FFSc, elles seront mises en jeu lors du simultané mondial, épreuve de proximité avec ses différents centres ouverts.

● **Le championnat de France des Vermeils-Diamants-Rubis** : voici la procédure de sélection pour la finale nationale.

→ Phase nationale multi-centres : la qualification Vermeils-Diamants-Rubis (samedi 4 novembre 2023)

- pour les N1-N2-N3 : sélection de 100 V + 50 D + 5 R

- pour les N4 : sélection de 140 V + 90 D + 10 R

- pour les N5 : sélection de 35 V + 30 D + 5 R

- pour les autres séries : sélection de 20 N6 + 15 N7

→ Phase repêchage comité : lors du simultané national Vermeils-Diamants-Rubis (samedi 20 janvier 2024)

- un quota de places attribuées à chaque comité qui désigne les repêchés (en tenant compte des désistements)

• **Les finances** : le bilan de la saison ayant été marqué par un déficit d'environ 1500 € qui aurait été plus important sans le don d'un peu plus de 2000 € du club de Vernon, une réflexion est entamée sur le besoin de rééquilibrer ou non les finances et, si oui, par quel biais.

Trois leviers semblent envisageables pour augmenter les recettes :

→ jouer sur les redevances des épreuves par centres et championnats : en augmentant d'un euro les droits d'inscription (cet euro supplémentaire reviendrait au comité, pas de modification au niveau des clubs organisateurs) pour les phases 1-2-3, les épreuves des VDR, les épreuves accélérées, le simultané mondial, en se basant sur la fréquentation de cette saison, on gagnerait environ 1200 €. Si on ajoute le championnat de Normandie et les championnats départementaux, cela monterait à environ 1500 €.

→ jouer sur les simultanés : les redevances pour le comité sont actuellement de 25 centimes par joueur et par partie (la FFSc prélève, elle, 50 centimes pour les simultanés permanents et 75 centimes pour les semaines fédérales), on peut donc imaginer les augmenter (par exemple en passant à 50 centimes). Cela permettrait de récupérer quelques centaines d'euros (le chiffrage précis n'a pas été fait car nous n'avons pas le nombre total de participations à ces simultanés).

→ jouer sur les défraiements : cette année, le comité a maintenu à 60 € les aides pour les qualifiés aux finales nationales. Il y a quelques années, c'était 50 €, on avait augmenté car le comité avait les moyens. Cette somme allouée reste toujours sujette au nombre de sélectionnés, il est donc inscrit dans les comptes rendus d'AG qu'elle peut être revue à la baisse. Cette saison, on a conservé les 60 € pour utiliser le don vernonnais. Si on revenait à 50 €, cela aurait permis de réduire de 1630 € sur l'ensemble des finales individuelles (163 défraiements). Avec les interclubs (compétition pour laquelle on reste toujours vigilant selon l'éloignement), on aurait économisé 140 € supplémentaires (soit 1770 € au total).

Les enjeux étant posés, la discussion s'engage entre les participants de l'AG et les avis s'expriment. Au final, il est décidé de procéder à des votes :

- vote n°1 : maintien de notre fonctionnement ou changement en activant un levier pour récupérer des fonds

→ une majorité se prononce pour le changement (4 voix contre, 3 abstentions)

- vote n°2 : augmentation d'un euro des inscriptions ou retour à 50 € des défraiements (l'augmentation de la redevance sur les simultanés est abandonnée et non présentée au vote)

→ une majorité se prononce pour le retour à 50 € des défraiements (3 voix pour l'autre proposition, 2 abstentions)

Nous referons un point dans un an, lors de la prochaine AG, pour voir les effets sur notre résultat financier annuel.

• **Les droits d'inscriptions et les redevances** : tableau récapitulatif

Epreuves	Manches	Tarifs	Part Club	Redevance totale	M	FFsc
Epreuves en clubs						
Simultanés permanents	1	libre	libre	0,75 €	0,25	0,5
Semaines fédérales	1	libre	libre	1 €	0,25	0,75
Epreuves organisées par les clubs						
Cht Départemental	2	libre	libre	2 €	2	0
Paires	2	libre	libre	3 €	2	1
TH2 catégoriel	2	libre	libre	2,5 €	1,5	2
TH2	2	libre	libre	4,5 €	1,5	3
TH3	3	libre	libre	6 €	2	4
TH4	4	libre	libre	7 €	2,5	4,5
TH5	5	libre	libre	8 €	3	5
Epreuves fédérales par centres						
Simultané mondial	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Phase 1	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Phase 2	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Phase 3	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Qualifs Vermeils	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
VerDiam	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Simultané scolaire	2	12 €	7,5 €	4,5 €	0,5	4
Blitz	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Semi-rapide	3	15 €	9,5 €	5,5 €	1,5	4
Championnats du comité						
Cht Normandie	3	15 €	8,5 €	6,5 €	6,5	0
Interclubs	3	50 € (à 7) 40 € (à 5)	26,5 € 18,5 €	23,5 € 21,5 €	3,5 6,5	20 15
Cht paires	2	10 €	7 €	3 €	3	0
Epreuve spécifique du comité						
Simultanés normands	2	10 €	5 €	5 €	5	0
Epreuves en formule classique						
Classique individuel		5 €	2 €	3 €	1,5	1,5
Classique interclubs		15 €	5 €	10 €	2,5	7,5

→ maintien du ½ tarif pour les Espoirs et de la gratuité pour les -18 ans

→ les droits d'engagement :

Rappel : tous les tarifs doivent être appliqués dans tous les centres. Pour une même compétition, tous les Normands, quel que soit le centre de participation, doivent payer le même tarif.

Une précision est apportée dans le tableau récapitulatif, elle concerne les simultanés normands, le tarif d'inscription n'ayant jamais été écrit dans les comptes rendus. Ce qui était préconisé, et inscrit sur la fiche de participation, est un tarif de 10 € par joueur : 5 € de redevance pour le comité, 5 € pour le club organisateur. Il n'est pas demandé à l'organisateur de reverser l'ensemble des droits d'engagement.

• **Stage Franck Maniquant** : la Basse-Normandie est intéressée par la venue de Franck Maniquant pour ses stages de pratique et de perfectionnement (un accueil dans la Manche, un accueil sur le pôle caennais). Il pourrait être intéressant de relier la venue de Franck par un accueil en Haute-Normandie. Nous allons redemander les conditions financières réclamées par Franck pour ses stages et les communiquer aux clubs qui pourraient être intéressés.

• **Les délégués normands pour l'AG de la FFSc** : rappel des personnes figurant sur la liste pour représenter le comité → Richard Coroyer, Nadine Depuydt, Annette Goizet, Martine Nicot, Yves Gasnier.

• **Question diverse** : Monique Blouin sollicite la parole pour évoquer les problèmes relationnels pouvant exister entre clubs ou responsables de clubs, sur le respect des joueurs et de l'esprit club, sans chercher à dénigrer les autres clubs ni inciter les licenciés à changer de structure. Le comité prend bonne note et partage bien évidemment l'idée de la bonne entente et du respect entre ses licenciés et ses clubs. Une fois le cadre posé, le comité ne peut pas non plus régler tous les problèmes qui relèvent de l'ordre personnel, sans risque de s'immiscer dans les affaires internes des clubs qui ont leurs propres statuts et leur règlement intérieur pour leur fonctionnement. Bien évidemment, si la situation se détériorait, une médiation pourrait être envisagée pour aplanir le différend.

VI. LES DÉFRAIEMENTS

Championnats de France individuels :

Championnat de France Elite, Vichy, 2 jours : 50 €

Championnat de France Vermeils-Diamants-Rubis, Vichy, 2 jours : 50 €

Championnat de France N4, Vichy, 2 jours : 50 €

Championnat de France Promotion, Vichy, 2 jours : 50 €

Championnat de France Espoirs, Aix-les-Bains, 2 jours : 50 €

Championnat de France classique, Plérin, 2 jours : 50 €

Championnats des jeunes :

Championnat de France scolaire, 4 jours : pris en charge par le comité et les clubs

Finale du concours de Scrabble scolaire, Paris, 1 jour : 50 € par joueur

Championnats de France interclubs :

Championnat de France interclubs, Calais, 2 jours : 50 € à 70 € par joueur (selon le nombre d'équipes)

Championnat de France interclubs en classique, région parisienne, 2 jours : 50 € par joueur

Compétitions internationales :

Championnat du Monde 2023, Vichy (France), 7 jours : à déterminer selon le nombre de participants

Championnat d'Europe des clubs, Bordeaux (France), 2 jours : 60 € par joueur

** Les montants indiqués restent indicatifs car ils peuvent être modifiés selon le nombre de participants aux finales et les contextes particuliers (surtout pour les finales par équipes)*

VII. LES COORDONNÉES DES MEMBRES DU BUREAU

Aurélien Delaruelle	44, avenue de Grammont 76100 Rouen	tél : 06.79.55.76.18 a.delaruelle@wanadoo.fr
Yves Gasnier	12, rue d'Armor 14000 Caen	tél : 06.80.45.79.57 gasnieryves@gmail.com
Nadine Depuydt	17, rue Paul Cézanne Immeuble Puy de Sancy, app.13 76120 Le Grand Quevilly	tél : 06.08.68.04.53 nadine.depuydt76@gmail.com
Thomas Sauvaget	15, lotissement Les Écloles 61500 Chailloué	tél : 06.16.48.20.65 t_sauvaget@hotmail.com
Richard Coroyer	15, résidence Le Clos 76260 Étalondes	tél : 06.37.04.93.49 richard@coroyer.fr

L'Assemblée Générale du Comité de Normandie est close à 13h15.